

## La météo cause des accidents Pour un gel des demandes liées à la 5G

**Canton** » Cinq accidents et six blessés, tel est le bilan routier des intempéries de lundi. Dans un communiqué, la police cantonale constate que beaucoup de conducteurs n'adaptent pas assez leur vitesse aux conditions météorologiques. A Givisiez, Granges-Paccot, Pierrafortsch, Villars-sous-Mont et Prez-vers-Noréaz, des conducteurs âgés de 33 à 66 ans, certains accompagnés, ont perdu le contrôle de leurs véhicules au cours de la journée.

Un scooteriste a glissé sur la chaussée près d'un arrêt de bus de Granges-Paccot, un automo-

biliste et sa passagère se sont encastrés contre une paroi rocheuse bordant la route de l'Intyamon près de Villars-sous-Mont, tandis qu'un autre couple a heurté une habitation de Grandvivaz. Les deux autres véhicules ont respectivement fini à l'envers ou contre une glissière de sécurité, sans que leurs occupants n'aient besoin d'une prise en charge médicale.

Pour circuler sereinement malgré les intempéries, la police recommande d'anticiper le départ, d'adapter sa vitesse et de veiller à conserver une distance de freinage suffisante. » ZL

**Glâne-Veveyse** » La section locale des Verts demande que les procédures liées à la 5G soient stoppées.

Les Verts Glâne-Veveyse «s'opposent à toute installation d'antennes 5G» sur le territoire de ces deux districts. Ils demandent «un gel administratif pour toutes les procédures liées à la 5G», ont-ils fait savoir dans un communiqué transmis hier à la presse. La section signale au passage qu'elle s'oppose à une installation toujours à l'enquête à Romont, à la route de l'Indus-

trie. Motif: le principe de précaution, mais aussi l'impact des objets connectés sur l'environnement et sur la vie privée.

Les Verts n'ignorent pas que le canton a confirmé en mars 2020 déjà l'impossibilité d'imposer un moratoire sur la 5G. «Mais il semble que le gel administratif soit une alternative juridique possible, qu'il faut tenter», justifie la verte Christelle Masur Luu, conseillère générale à Romont.

«Nous n'avons eu vent de cette alternative que récemment. Des Verts ont déjà contes-

té les deux antennes mises à l'enquête à Romont cette année, à titre individuel ou collectif, mais pas au nom de la section. Il était difficile de consulter l'ensemble de nos membres et sympathisants en quinze jours (la durée des mises à l'enquête, ndr). Cette fois, la section peut considérer qu'elle a leur adhésion. Mais c'est un travail important, dont nous nous serions bien passés en cette période de campagne», explique Christelle Masur Luu.

«Nous espérons ralentir les processus administratifs, afin

que les communes puissent réfléchir sur ces dossiers», poursuit la Romontoise. Le communiqué rappelle (comme l'avait fait le Conseil d'Etat) que les communes peuvent prévoir dans leur plan d'aménagement un ordre de priorité concernant les emplacements d'installations de téléphonie mobile sur leur territoire. Les Verts indiquent également que «des personnes concernées» par la dernière mise à l'enquête romontoise peuvent faire valoir leurs droits «avant le 4 janvier». »

STÉPHANE SANCHEZ

## Une association vient d'être créée pour faire contrepoids à «la propagande» du Grand Fribourg L'opposition à la fusion s'organise

« PATRICK CHUARD

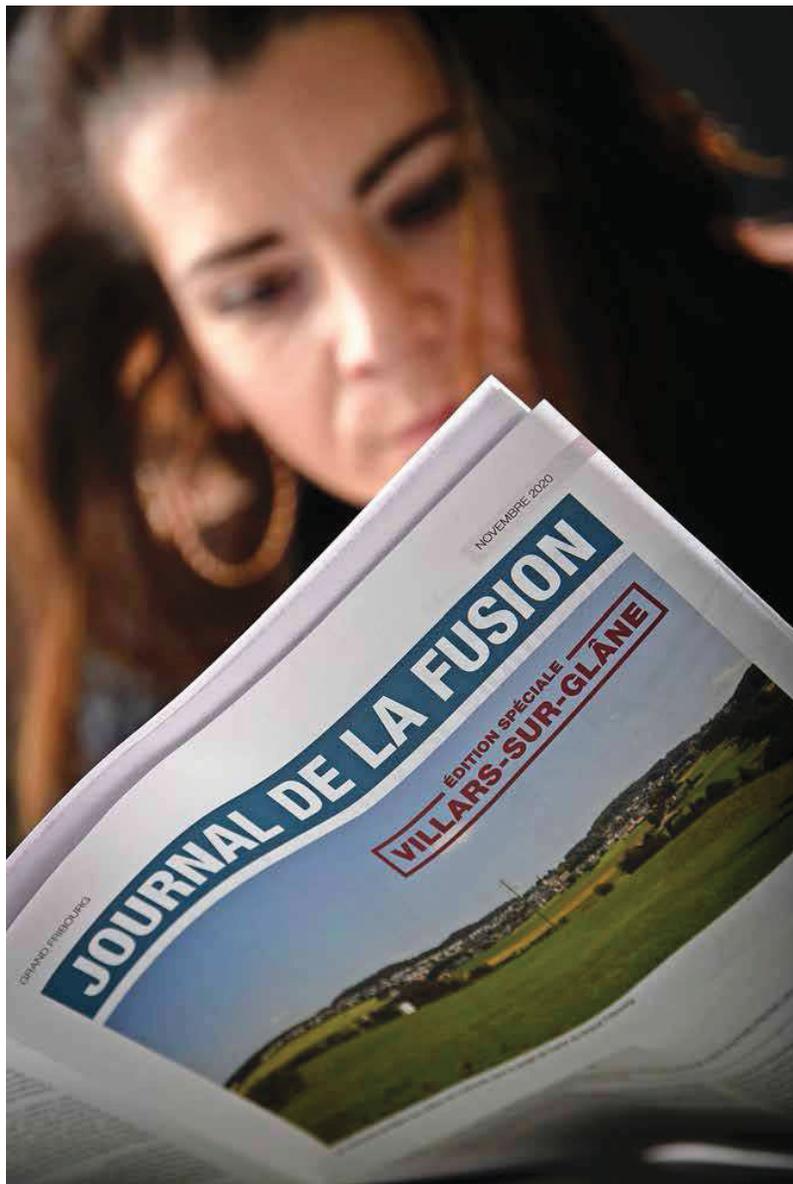
**Grand Fribourg** » «Non à la fusion du Grand Fribourg.» Tel est le nom d'une nouvelle association dont l'intitulé résume tout le programme. Ce groupement, fondé le 21 décembre et qui s'est manifesté hier pour la première fois, entend faire barrage à l'union de la capitale cantonale avec huit communes voisines. «Pour l'instant nous sommes une quinzaine de membres, issus de plusieurs bords politiques ou sans parti, mais nous allons nous développer rapidement», pense son président-fondateur, Ian Peiry. Ancien conseiller général à Villars-sur-Glâne, celui-ci explique que le *Journal de la fusion* a agi comme «un déclencheur». Ce tous-ménages, tiré à 42 000 exemplaires par l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg, a été envoyé dans les neuf communes concernées début décembre. L'association déplore que son contenu s'apparente, selon elle, à «une propagande unilatérale».

C'est le 26 septembre 2021 que les citoyens des neuf entités concernées diront, par un vote consultatif, s'ils entendent participer au processus de fusion. En cas d'approbation, les communes d'Avry, de Belfaux, de Corninbœuf, de Fribourg, de Givisiez, de Granges-Paccot, de Marly, de Matran et de Villars-sur-Glâne participeraient alors à un vote définitif, mais pas avant 2022. «Nous regrettons que jusqu'à présent les autorités des communes concernées n'aient pas donné leur avis, à l'exception de celles de Matran», explique Ian Peiry.

### Soutien de l'Etat réclamé

L'association enverra un questionnaire en début d'année à tous les candidats aux communales de mars pour leur demander de prendre position. Sachant que le budget global de communication du Grand Fribourg se monte à plus de 200 000 francs, l'association «Non à la fusion» réclame un soutien de l'Etat: «Nous n'avons pas de moyens à ce jour et nous estimons légitime que l'argent des contribuables soit employé à une information équilibrée et pas seulement à de la propagande.»

Le *Journal de la fusion* a déjà provoqué des étincelles dans plusieurs communes. Au Conseil général de Villars-sur-Glâne, le 10 décembre, François Grangier (plr) a interpellé la conseillère communale Alizée Rey (ps), auteure d'une contribution dans l'imprimé. Il soulevait un possible problème de collégialité avec ses collègues de l'exécutif. Alizée Rey a répondu qu'elle y avait contribué non comme membre du collège villarois mais en tant que déléguée suppléante du comité de pilotage de la



Le *Journal de la fusion*, au début du mois, a été le déclencheur du mouvement d'opposition. Alain Wicht

fusion. «Ma qualité de conseillère communale a été mise en avant mais je ne représentais pas les autorités de Villars», souligne-t-elle. Sur le fond, elle juge que la création de cette association est saine pour le débat démocratique. Sa sœur, Charlotte Rey, est membre du comité des opposants. «Il y aura des débats intéressants aux fêtes de familles», sourit Alizée Rey.

### «Un bon équilibre»

Préfet de la Sarine et président de l'assemblée constitutive, Carl-Alex Ridoré salue lui aussi le fait que les opposants sortent du bois: «S'agissant d'un vrai sujet de société, il est important que les gens se manifestent et que le débat ait lieu.» Il relativise les critiques face à une soi-disant propagande: «L'association Fusion 21, qui soutient la fusion du Grand Fribourg, nous reprochait l'an dernier de ne pas en faire assez. Maintenant on nous reproche d'en faire trop. C'est probablement le signe que nous sommes dans un bon équilibre.»

### «Il y aura des débats intéressants aux fêtes de famille»

Alizée Rey

Peut-on reprocher à une entité dont le but est de préparer une fusion de soutenir son propre projet? «Ce serait absurde de demander aux constituants d'élaborer des arguments contre leur propre travail», pense le syndic de Fribourg, Thierry Steiert. «L'information doit être équilibrée pour garantir la libre formation de l'opinion des citoyens», admet Samuel Russier, secrétaire général de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF). Mais «cette question se pose avant une votation. En l'occurrence, le projet de convention n'est pas fait et le vote n'aura pas lieu avant 2022», fait-il remarquer. Ian Peiry n'est pas de cet avis: «Le vote consultatif en 2021 sera tout aussi important que le vote définitif car il permettra de définir le périmètre de la fusion. Il faut donc équilibrer les prises de position tout de suite.»

Le conseiller d'Etat Didier Castella saluait hier la création de cette association: «C'est une bonne chose si cela peut ouvrir un débat démocratique, même si j'espère évidemment qu'il y aura plus de citoyens pour la création d'un centre cantonal fort, que contre.» A priori, il juge la demande de soutien financier «un peu particulière. De mon point de vue, le débat ne devrait pas être piloté par le canton mais par les communes elles-mêmes qui font face à un choix.» »